

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE CLÔTURE DE LIQUIDATION - RADIATION**

SAS 3G2M

Au capital de 6 000 euros

Siège social : 118 rue Jean Jaurès – 26800 Portes-lès-Valence

SIRET : 915 006 829 00013

RCS ROMANS

Date : 20 juin 2023

Président de séance : Luc Moisson, Liquidateur

Forme : Société par actions simplifiée (SAS)

Article 1 : Rapport du liquidateur

Le liquidateur, Monsieur Luc Moisson, expose que la liquidation de la société SAS 3G2M, décidée par l'assemblée du 20 juin 2023, est achevée.

Le passif a été apuré, l'actif a été réalisé, et les comptes de liquidation arrêtés au 20 juin 2023 font apparaître un mali de liquidation de 32 299 €, entièrement absorbé par les associés selon les règles statutaires.

Article 2 : Approbation des comptes de liquidation

L'assemblée approuve les comptes de clôture de liquidation arrêtés au 20 juin 2023, qui font apparaître un résultat net de liquidation de -32 299 €.

Article 3 : Quitus au liquidateur

L'assemblée décharge le liquidateur de son mandat et donne quitus de sa gestion en entier et sans réserve à Monsieur Luc Moisson, liquidateur, pour l'exécution de son mandat. Approbation expresse des associés

Léonie Moisson, directrice générale 25% des parts et Melvin Gaggioli, directeur général 25% des parts.

Article 4 : Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Article 5 : Radiation

L'assemblée autorise le liquidateur à accomplir toutes formalités de dépôt et de radiation au RCS de Romans.

Fait à Portes-lès-Valence, le 20 juin 2023

Signé par : Luc Moisson

Léonie Moisson

Melvin Gaggioli

